MARCHE PUBLIC DE SERVICES

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

MARCHE N°PSI2622

MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES AYANT POUR OBJET

La mise à jour du schéma directeur immobilier du campus du Saulcy à Metz (57)

DATE LIMITE DE REMISE DES PLIS : 08/01/2027 à 12h

ACHETEUR : UNIVERSITE DE LORRAINE
Direction du Patrimoine Immobilier
34 Cours Léopold
BP 25233
54052 NANCY CEDEX

Document à compléter obligatoirement par le candidat.

Le candidat est tenu de respecter strictement l'organisation et la numérotation du présent cadre. Les réponses devront être suffisamment développées pour permettre l'appréciation de la valeur technique de l'offre.

Tout renvoi à une documentation commerciale ne dispense pas le candidat de répondre précisément aux questions posées.

Les annexes (CV, organigramme, références, etc.) devront être clairement référencées dans le présent mémoire.

Le mémoire technique devra être transmis au format PDF signé électroniquement.

Identification du candidat

Entreprise :
Adresse :
Mandataire :
Cotraitants :
Sous-traitants éventuels :
Interlocuteur technique :
Téléphone :
Courriel :

Rappel de la décomposition du critère technique : 70%

Critère technique : 70% :

- **Qualification et expérience de l'équipe affectée à la mission : 20 %**, appréciées au regard des CV et références des intervenants clés (adéquation avec les prestations attendues, rôle de chacun dans les phases de la mission, articulation des compétences mobilisées) ;
- **Qualité de la note méthodologique : 40 %**, appréciée au regard de la compréhension du contexte et des enjeux, de la pertinence et de la cohérence de la démarche proposée avec les moyens humains dédiés et le calendrier d'exécution ;
- **Démarche environnementale : 10 %,** appréciée au regard de la prise en compte, dans la méthode, des impacts environnementaux des scénarios (consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, sobriété immobilière, adaptation au changement climatique).

Le critère prix des prestations (30%) est apprécié séparément, sur la base de l'acte d'engagement et du détail quantitatif estimatif ; il ne relève pas du présent mémoire technique.

1/ Qualification et expérience de l'équipe affectée à la mission (20%)

Le candidat présentera l'équipe spécifiquement affectée à l'exécution de la mission, en faisant apparaître les compétences requises au regard des prestations attendues. Les éléments présentés devront permettre d'apprécier la complémentarité des compétences mobilisées et leur adéquation avec les missions confiées.

Le candidat précisera notamment :

- L'organisation de l'équipe : sa composition nominative et la répartition des rôles de chaque intervenant, illustrées par un organigramme fonctionnel ;
- Les compétences et domaines d'expertise mobilisés pour la réalisation de la mission, au regard des domaines mentionnés dans le règlement de la consultation (cf. article 3.1.2) ;
- Pour chaque intervenant identifié :
 - sa fonction dans le cadre du présent marché ;
 - les parties techniques et prestations auxquelles il participera ;
 - ses titres d'études, qualifications et certifications professionnelles en lien avec l'objet du marché ;
 - son expérience sur des missions comparables et son rôle effectif au sein de ces opérations (préciser pour chaque référence : les prestations réalisées, la durée de la mission, l'année de réalisation, l'intitulé du maître d'ouvrage et ses coordonnées) ;
 - son niveau d'implication dans la mission.

Les curriculums vitae des intervenants seront joints au mémoire technique.

L'absence d'organigramme ne sera pas pénalisante dès lors que l'organisation de l'équipe et la répartition des rôles sont clairement détaillées dans le corps du mémoire technique. En revanche, l'absence de curriculum vitae pour un ou plusieurs intervenants identifiés entraînera un retrait de points sur ce sous-critère.

Le candidat expliquera comment il garantit, sur toute la durée de la mission la disponibilité et la continuité de l'équipe dédiée, y compris en cas d'absence d'un intervenant clé.

2/ Méthodologie proposée pour l'exécution de la mission (40%)

Le candidat présentera une note méthodologique permettant d'apprécier sa compréhension des enjeux de l'étude, du contexte de l'opération, des besoins du maître d'ouvrage ainsi que des objectifs définis dans le CCTP. Il détaillera également la pertinence de la démarche proposée et sa cohérence avec l'équipe affectée à la mission, les moyens humains dédiées et le calendrier d'exécution.

2.1. Méthodologie

Pour chacun des points suivants, le candidat précise la démarche proposée ainsi que les outils et supports qu'il s'engage à mettre en œuvre :

- **Démarche d'ensemble.** Démarche proposée pour chacune des parties techniques de la mission et articulation entre elles. Principaux risques et points de vigilance identifiés, et mesures de maîtrise envisagées ;
- **Exploitation des données existantes.** Méthode d'appropriation, de vérification et de valorisation des études et données disponibles, et identification des compléments d'analyse nécessaires ;
- **Recueil des besoins.** Catégories d'acteurs associés, modalités de consultation des usagers, et modalités de restitution ;
- **Élaboration et comparaison des scénarios**. Méthode d'élaboration, d'évaluation et de comparaison, notamment les critères retenus, l'analyse des incidences organisationnelles et humaines, l'évaluation financière, le phasage et la continuité des activités en site occupé ;
- **Pilotage de la mission.** Modalités de suivi, de validation et de coordination avec la maîtrise d'ouvrage et ses instances, et articulation avec les démarches menées en parallèle ;
- **Livrables**. Principes de structuration et de présentation des documents remis ;

Cette description devra permettre de vérifier la compréhension du candidat des objectifs, des enjeux et des problématiques liés à la réalisation de la mission décrite dans le CCTP.

2.2. Moyens, délais et calendrier

Le candidat précisera également :

- **Moyens techniques.** Logiciels et outils mobilisés (relevé, analyse, représentation graphique, travail collaboratif) ;
- **Moyens humains.** Répartition prévisionnelle, pour chaque phase, des jours/homme par profil d'intervenant et par niveau de qualification, avec la distinction entre interventions sur site et travail en bureau ;
- **Réunions.** Nombre de réunions prévues pour chaque phase, par instance de gouvernance et par type d'interlocuteur (équipe projet, usagers, partenaires) ;
- **Calendrier.** Planning prévisionnel par phase, délais proposés pour chacune d'elles et leur justification, ainsi que le délai global de réalisation proposé.

3/ Démarche environnementale (10%)

Le candidat présentera sa démarche et ses engagements en matière environnementale, en précisant, au regard de la présente mission :

- Tous moyens, méthodes et outils proposés pour mettre en œuvre pour la prise en compte des impacts environnementaux des différents scénarios, notamment en matière de consommation énergétique, d'émissions de gaz à effet de serre, de mobilité des usagers et d'adaptation au changement climatique.

NB : Le mémoire justificatif ne doit pas paraphraser le CCTP établi par l'Université de Lorraine et joint au dossier de consultation. Il doit permettre de mesurer la compréhension par le candidat de la mission et d'apprécier pleinement la méthodologie que le candidat propose de mettre en place, ainsi que l'adéquation de l'organisation sur laquelle il s'engage, au contexte, aux enjeux et à l'objet de la mission.